

# BULLETIN MUNICIPAL

LONGPRÉ-LES-CORPS-SAINTS

1994

N°23

# LE MOT DU MAIRE

Une page se tourne, une nouvelle page se présente à tous. Comparer l'année qui arrive à la feuille blanche devant laquelle l'écolier ou l'écrivain s'assoit peut paraître un peu usé.

Pourtant, quelle meilleure image trouver pour décrire cet avenir si proche qui nous attend, avec le temps, que l'on soit par nature optimiste ou pessimiste, il faut avouer que franchir le seuil est tout à la fois exaltant et traumatisant.

Que nous réservent ces douze longs mois qui se présentent à nous ? Les agitations de toutes sortes qui secouent notre monde, nous dépassent et font redouter le pire engendrant en chacun un sentiment d'impuissance.

Mais, 1994 dépend aussi de nous, de notre volonté, de notre comportement, de notre action.

Bonne année c'est aussi notre affaire ! L'an neuf est à l'image des auberges espagnoles, un de ces lieux où l'on ne trouve que ce que l'on y apporte. Et, puisqu'en début d'année le rêve est permis, imaginons que cette page blanche nous paraisse, à la relecture dans 365 jours, la plus merveilleuse des années. Aussi c'est en toute sympathie qu'au nom de mes collègues du Conseil Municipal et au mien, je vous souhaite Longiprates, de coeur ou d'adoption, le plus heureux parcours possible, pour vous et les vôtres, au fil des douze mois qui viennent. Au sein de notre assemblée municipale, ce ne sont pas seulement des vœux que nous formons pour notre commune, mais des actions que nous décidons. Si nous restons les pieds sur terre, nous entendons, en même temps, aller de l'avant en ne négligeant pas de frapper aux bonnes portes pour obtenir des subventions. On ne trouvera dans notre ligne de conduite ni faveurs pour certains, ni déni de justice pour les autres.

A chacun son dû administratif, à chacun la certitude d'être aidé pour tous ses droits légitimes. Qu'on n'attende de nous aucune concession sur l'essentiel.

L'essentiel, c'est l'amélioration constante par tous les moyens communaux et inter-communaux, de la qualité de la vie chez nous, donc de vos commodités matérielles, administratives, sociales, relevant de nos attributions. L'intérêt collectif d'abord !

C'est pourquoi, l'année écoulée fut pour la commune riche en réalisations de tous genres, comme le montre la rétrospective.

Aussi, je ne tiens à rappeler ici, que les faits marquants de l'année. Ainsi, en dehors des travaux d'entretien courants réalisés quotidiennement par les services techniques de la commune, des travaux et dépenses importantes, réalisés en 1993, ont porté sur :

**TRAVAUX BATIMENTS ECOLES** : Après avoir réalisé en 1992, l'isolation des faux plafonds de l'école primaire, la remise à neuf de tous les circuits électriques, 1993 voit les mêmes réalisations, mais à l'école maternelle "Marie Curie".

**TRAVERSE LONGPRE** : L'année 1993 a vu la concrétisation de la première tranche de la traverse de LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS, avec en supplément, la remise à neuf d'un tronçon d'assainissement, de l'éclairage public, et dans la continuité, prochainement, l'aménagement des espaces verts.

**CITE LECLERC** : Année particulièrement remarquable puisqu'a eu lieu le grand départ des travaux de la réhabilitation d'une cité avec les problèmes qui ont suscité quelques réactions, mais qui, à plus ou moins long terme, trouveront avec certitude une solution adéquate.

**EXTENSION - RESTRUCTURATION DU COLLEGE DE LONGPRE** : Comprenant trois pôles de construction : salles de centre de documentation et d'information, informatique et restaurant des professeurs.

**AMENAGEMENT DE LA CRYPTTE** : Superbe réalisation qui commence à entrevoir la fin du tunnel ! dont les abords seront aménagés au printemps prochain.

**MODERNISATION DU MATERIEL ADMINISTRATIF** : Pour rester dans le ton du travail rapide et moderne, il a fallu faire l'acquisition d'un ordinateur IBM accompagné de l'imprimante, se mettre, pour les différents services administratifs de l'État, au goût du jour avec l'achat d'un FAX CANON.

**E.D.F. - TRAVAUX** : Débutée en 1993 avec une suite en 1994, la mise sous terre des réseaux "moyenne tension" apportera certainement une qualité de vie supplémentaire auprès des habitants.

Ensuite nous voulons mener à bien l'aménagement du complexe sportif (locaux d'accueil au niveau des associations sportives) dès que l'élaboration définitive du projet "P.O.S." sera terminée et entreprendre de multiples travaux avec en priorité, le départ de la deuxième tranche de la traverse de LONGPRE, "du passage à niveau à la rue de la Division Leclerc". A plus longue échéance, nous voulons parvenir à effectuer la troisième tranche toujours dans l'optique de l'amélioration du cadre de vie. Dans notre avancée vers le futur, nous serons toujours démocratiquement à votre écoute pour toute demande, toute doléance, toute suggestion. Comptez aussi sur le dévouement et le bon accueil des employés communaux de la filière administrative et technique, étant quasiment certain, que vous ne serez jamais déçu !

Pour terminer cet éditorial, pour les douze mois de 1994, dont tout est encore caché à nos yeux, en tant que premier magistrat de cette commune, je vous souhaite de tout coeur, à toutes et à tous, de pouvoir cueillir toutes les roses de vos chances et de vos bonheurs en gardant toujours en vous le précieux trésor d'une bonne santé.

Votre Maire Dévoué à la cause communale,



Alain DROUVIN

**J**e songe à Sacha GUITRY : "SI VERSAILLES M'ETAIT CONTE", en pensant simplement : "SI MADAME DANIELLE DROUVIN M'ETAIT CONTEE".

En cette période où la morosité gagne chaque jour davantage de terrain, le C. C. A. S. de LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS, lui, marque en effet une étape essentielle dans l'engagement pris par la commune contre la désocialisation croissante dont sont victimes de plus en plus nos concitoyens.

Néologisme un peu barbare, la désocialisation cache un ensemble de phénomènes qui, souvent, se conjuguent pour rejeter dans les marges de la société de plus en plus d'individus, assortissant ce rejet d'une forme perverse de condamnation, non-dite, mais se voulant irrémédiable : " La mort sociale".

Désormais, ces situations extrêmes ne sont pas réservées à une catégorie de la population ; elles touchent toutes les couches de la société, tous les âges de la vie, tous les milieux socio-professionnels ou culturels. Et nul n'a le droit de ne pas se sentir concerné et de se contenter de chercher à déterminer des responsables.

Il est urgent d'agir, ce que fait immédiatement le Centre Communal d'Action Sociale de LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS, son bureau instructeur est considéré comme le meilleur du canton et l'un de ceux que l'on cite dans le département **avec chaleur**.

### **Que fait-il notre C. C. A. S. ?**

A vrai dire il se manifeste de plusieurs façons :

- **BANQUE ALIMENTAIRE** du 23 décembre 1992 au 26 juin 1993, cette période représente en distributions de marchandises : 6652 kgs pour environ 43 familles, celles-ci effectuées entièrement par des "BENEVOLES", repris à partir du 10 décembre 1993, de nouveau les colis seront remis aux familles nécessiteuses, après vérification des ressources en concordance avec un tableau de données de la Croix Rouge Française.
- **BUREAU INSTRUCTEUR** : Des personnes compétentes qui composent le conseil d'adminis-

tration aident, par exemple à monter un dossier R. M. I., à s'inscrire à l'A. N. P. E., à formuler une demande de logement social, à solliciter un stage de formation ou de remise à niveau, etc... en harmonie avec les partenaires sociaux tels que (Assistante sociale, A.N.P.E., Mission R.M.I., P.A.I.O. etc...), tout ceci sous la houlette de Madame Danielle DROUVIN, qui fournit avec courage et ténacité un suivi social important et surtout bénévole, apprécié à sa juste valeur.

- **DISTRIBUTION DE VETEMENTS** effectuée une fois tous les trois mois, offrant de très beaux vêtements, le comité remercie tous les donateurs, et principalement la personne qui tricote la layette.
- **AIDES-MENAGERES** : Pour aider au mieux nos aînés dans les tâches quotidiennes de la vie courante, les dames du C. C. A.S. établissent avec eux une sorte de diagnostic de leur situation sociale. Démarche qui sera suivie jusqu'à son aboutissement .
- **AIDE-MEDICALE** : En concordance avec les ressources. Pour conclure, disons que le C.C.A.S. est un lien entre les personnes en difficulté et des organismes sociaux (état, département et autres). Ce sont des mains qui se tendent pour lutter contre la détresse, et chez nous aujourd'hui, cela n'est pas un vain mot.

**Simone ENTZMANN**

*Membre du C. C. A. S.*



# LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 1993

## OBJET : AUGMENTATION DES REDEVANCES EAU ET ASSAINISSEMENT

Séance du 26 MARS 1993

Où l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré, décide d'appliquer une augmentation d'une manière raisonnable, conformément à la sagesse, soit 3 % sur les factures émises à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 1993.

Ainsi, le prix du M<sup>3</sup> d'eau sera de :

- Première tranche jusqu'à 250 M<sup>3</sup> : 2,33 au lieu de 2,26 F
- Deuxième tranche au delà de 250 M<sup>3</sup> : 2,22 au lieu de 2,16 F.

Quant à la redevance d'assainissement, l'organisation conforme aux règles du système implique également un accroissement plus important du tarif en corrélation avec le M3 d'eau ; de ce fait, elle subira une hausse de 30 centimes, pour passer à 2 Frs lors de l'exercice 1993.

A signaler pour les usagers du service d'assainissement qu'il est bon de connaître que le volume d'eau à retenir se trouve être le nombre de M3 d'eau potable mesurés par les Compteurs de consommation ou le nombre de M3 facturés forfaitairement.

Par ailleurs, les redevances annuelles pour l'entretien du branchement et du compteur restent conforme au tarif appliqué au 1<sup>er</sup> janvier 1992 suivant la délibération du 17 Février visée à la Sous-Préfecture d'ABBEVILLE, le 4 Mars 1992.

## OBJET : DIVERS ECOLES PUBLIQUES

Séance du 26 MARS 1993

### VOYAGE SCOLAIRE EDUCATIF 1993

ECOUTE avec attention le programme retenu par l'équipe éducative pour le voyage scolaire "BOULOGNE ET NAUSICAA" qui aura lieu le mardi 25 Mai 1993 pour les élèves de l'école publique mixte "Edouard Branly".

### SCOLARISATION DES ELEVES DU PREMIER DEGRE DANS LES ECOLES PUBLIQUES

M. le Maire rappelle que la structure des écoles de la commune pour l'année scolaire en cours est la suivante :

| ECOLES                    | NOMBRE DE CLASSES   |
|---------------------------|---------------------|
| maternelle Marie Curie    | 3 préélémentaires   |
| élémentaire rue du Moulin | 5 élémentaires      |
|                           | 1 perfectionnement  |
|                           | 1 poste rééducateur |

Pour la rentrée scolaire prochaine, et suite à la décision de M. l'Inspecteur de l'Académie de la Somme, de transformer le poste de perfectionnement en poste d'adaptation à l'école de LONGPRE.L.C.S. (avec un complément de service à l'école d'HALLENCOURT) la structure nouvelle sera la suivante :

| ECOLES                    | NOMBRE DE CLASSES   |
|---------------------------|---------------------|
| maternelle Marie Curie    | 3 préélémentaires   |
| élémentaire rue du moulin | 5 élémentaires      |
|                           | 1 adaptation        |
|                           | 1 poste rééducateur |

## OBJET : DIVERS

Séance du 26 MARS 1993

### ECLAIRAGE PUBLIC

\* S'informe du devis établi par les Ets DEMOUSELLE pour l'éclairage public, 2<sup>ème</sup> tranche rue du 11 Novembre d'un montant de 283.577,34 F T.T.C, et décide de solliciter auprès du Conseil Général une subvention maximum.

\* Prend note qu'une correspondance des l'Ets précité a été envoyée aux riverains des deux petits chemins privés, Avenue du 11 Novembre, dans le cadre de l'étude de l'effacement des réseaux basse tension, d'éclairage public et PTT, 2<sup>ème</sup> tranche, en vue de les enterrer, donnant ainsi une harmonie et un plus important à toutes les propriétés.

### PROPOSITION DE CONCERT DANS LE CADRE DU FESTIVAL DE SOMME EN 1993

\* Approuve la convention ayant pour objet de définir les modalités d'organisation du concert proposé par "Musique de Chambre en Picardie" le 26 juin 1993 à 20 H 30 en la Collégiale de LONGPRE.L.C.S.

ARTISTES PROPOSES : SINFONIETTA DE PICARDIE .

### SUPPRESSION DES ARRETS DE TRAINS "PARIS-LONGPRE.L.C.S.

A la question posée par le Conseil Municipal, réponse est donnée par M. le Directeur Régional de la S.N.C.F sur la suppression des arrêts dans la localité des trains "Rapides Express" dont voici un extrait :

"A partir du 23 Mai 1993 la mise en service du TGV Nord Europe entraîne la réorganisation de la desserte classique sur la liaison PARIS-AMIENS et au delà vers BOULOGNE/CALAIS".

En ce qui concerne LONGPRE.L.C.S., la desserte est assurée par des trains des services régionaux de voyageurs dont la consistance a été arrêtée avec le Conseil Régional de Picardie dans le cadre de la convention qui le lie à la SNCF. Ces trains assurent une correspondance à AMIENS vers et de PARIS suivant des horaires bien adaptés.

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

Séance du 16 AVRIL 1993

Le Maire présente à l'Assemblée le projet d'éclairage public présenté par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, et il propose aux membres du Conseil d'approuver ce projet .

Le coût des travaux sera financé de la manière suivante :

|                             |           |
|-----------------------------|-----------|
| - subvention départementale | 71 793 F  |
| - aide du SIER SUD VIMEU    | 51 088 F  |
| - budget communal           | 160 941 F |

|           |           |
|-----------|-----------|
| TOTAL TTC | 283 822 F |
| soit HT   | 239 310 F |

Après en avoir délibéré, le Conseil décide :

- d'adopter le projet présenté par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt et son financement ;
- de solliciter le concours financier du Département et du S.I.E.R. SUD VIMEU ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à la réalisation des travaux.
- de confier les travaux à l'Entreprise DEMOUSELLE

### AMENAGEMENT DE LA R.D.3 TRANCHE 3

Séance du 18 JUIN 1993

M. le Maire expose à l'Assemblée le contenu du projet cité en objet et donne toutes les explications nécessaires souhaitées par les membres du Conseil Municipal ; Après en avoir délibéré ;



#### LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- d'accepter le montant HT prévu, soit 2.114.077 francs, pour la réalisation de la 3<sup>ème</sup> tranche du projet visé ci-dessus ;
- d'inscrire les crédits nécessaires à la réalisation du dit projet au Budget primitif 1994 ;
- solliciter de Monsieur le Président du Conseil Régional de Picardie l'obtention de la subvention prévue initialement.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

### DIVERS

Séance du 18 JUIN 1993

#### IMPOTS DIRECTS LOCAUX 1994

- Reconduit en 1994 les modalités d'établissement des bases d'impositions retenues pour 1993, sans décider de nouvelles exonérations ou suppressions d'exonération.

#### ARBRES : COLLEGIALE ET HOTEL DE VILLE

- Etant donné leurs âges et les houppiers qui donnent une humidité considérable, décide de les abattre pour donner un peu d'air à l'ensemble architectural.

### DIVERS

Séance du 18 JUIN 1993

#### VISITE DE CONTROLE DE LA COMMISSION DES TERRAINS DE FOOTBALL

- Lecture est donnée des observations du Délégué du district de la ligue de Picardie, suite à sa visite effectuée en présence de MM FRERE JL, Maire-Adjoint, et DUVAL A, VICE PRESIDENT du club.

Il en résulte 2 observations :

- terrain en très mauvais état
- installations en bon état.

## CONVENTION AVEC L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE

Séance du 17 SEPTEMBRE 1993

M. le Maire donne lecture du projet de la convention N° 93.520 susceptible de se faire avec l'agence de l'eau "ARTOIS-PICARDIE" pour des travaux d'assainissement, rue du 8 Mai et Avenue du 11 Novembre, qui définit les conditions de la participation financière comme suit :

- Dépenses prévisionnelles : 300.000 Frs H.T.
  - Subvention Agence de l'Eau : 45.000 Frs
- représentant 15 % des Dépenses prévisionnelles.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL,

Considérant que la collectivité a décidé de participer à la lutte contre la pollution en réalisant des ouvrages acheminant cette pollution vers des dispositifs de traitement,

Considérant que le projet présenté à l'Agence est conforme aux règles de l'art et garanti, grâce aux contrôles de conformité prévus, que les réseaux ainsi réalisés seront étanches et pérennes et protégeront efficacement le milieu naturel et qu'ils entrent donc dans le champ d'attribution des participations financières de l'Agence,

Considérant que la collectivité a demandé une telle participation, APPROUVE les termes de la convention à conclure avec l'Agence de l'Eau "ARTOIS-PICARDIE".

DONNE délégation à M. le Maire pour signer tous les actes relatifs à cette opération.

## CONVENTION TYPE ET EFFACEMENT RESEAU TELEPHONIQUE

Séance du 7 SEPTEMBRE 1993

M. le Maire appelle l'attention de l'Assemblée sur le projet de convention effectuée avec le Président du S.I.E.R. SUD-VIMEU, type ET, effacement - réseau téléphonique - Avenue du 11 Novembre - ayant pour objet, des travaux de construction des ouvrages nécessaires à la mise en souterrain du réseau téléphonique (fourreaux, chambres de tirage et bornes éventuelles).

En outre, il informe que le coût total des travaux relatifs au réseau téléphonique étant de 117.060 Frs, la commune versera audit Syndicat une somme nette de 98.700 Frs.

En conséquence, il invite le Conseil à prendre connaissance de la dite convention et à décider de la suite à donner.

#### LE CONSEIL,

OUI l'exposé de M. le Maire,

Approuve le projet de convention présenté par M. le Président du S.I.E.R. dans son ensemble et autorise M. le Maire à la signer.

### DIVERS

Séance du 17 SEPTEMBRE 1993

#### R.D.3. - 1<sup>ère</sup> TRANCHE

Décision est prise pour ne pas faire exécuter les travaux "coulis sur les trottoirs et l'antitâche sur le béton désactivé.

#### CITE LECLERC

Retient pour l'amélioration des chemins d'accès dans les cités, d'effectuer un mètre d'enrobé le long des habitations et le reste jusqu'au fil d'eau en émulsion rose.

#### COLLEGIALE

Il est porté à la connaissance du Conseil le devis de protection grillage des baies de 1 à 8. Montant T.T.C. 74.479,23 Frs. Affaire à suivre avant restauration des vitraux.

## DIVERS

Séance du 7 SEPTEMBRE 1993

### CONCOURS DE LA LIGUE URBAINE ET RURALE POUR L'AMENAGEMENT DU CADRE DE VIE

Destiné à récompenser les communes de moins de 2.000 habitants ayant accompli un effort remarquable d'amélioration du cadre de vie et contribué par des restaurations et des transformations exemplaires à la mise en valeur et à la revitalisation de leur village. Toutefois, considérant que l'opération présentée doit entièrement être réalisée, ce concours qui recueille de la part des élus un écho favorable verra poser la candidature de la commune en 1994.

### ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

Alloue une somme de 30 Frs par enfant pour les différents spectacles qui se dérouleront à l'occasion des fêtes de fin d'année.

### HARMONIE MUNICIPALE DE LONGPRE.L.C.S.

Lecture est donnée des démissions du Directeur et du Président de l'Harmonie pour la raison que d'autres perspectives musicales les éloignent très souvent de la cité. De ce fait, une équipe composée de quelques membres du Conseil Municipal et de l'Harmonie prendront contact avec d'anciens musiciens, en corrélation avec les responsables du centre musical du Val de Somme, pour pallier à ces défections et sauver si possible, l'harmonie de LONGPRE.L.C.S.

Consent par ailleurs, à prêter quelques instruments de musique pour permettre l'enseignement au sein du Centre Communal précité.

### CRYPTE

Se prononce pour l'aménagement des abords accompagnant la restauration intérieure de la crypte, à savoir : la reprise de la courette de l'entrée de la crypte, maçonnerie et éclairage pour un montant de : 38.335,15 Frs.

## DIVERS

Séance du 5 NOVEMBRE 1993

### CITE LECLERC

Saisi par des problèmes de loyer et de construction relatifs à la réhabilitation de la Cité Leclerc à LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS, et conscient que des éclaircissements sont absolument nécessaires, décide de prendre contact avec les responsables de cette opération dans les plus brefs délais, afin de donner satisfaction aux desiderata des habitants de la cité, considérant à juste titre, que leurs récriminations sont dans l'ensemble, entièrement justifiées.

### HUTTIERS DU BANC DES PROVISIONS DE LONG

Séance du 5 NOVEMBRE 1993

M. le Maire donne connaissance à l'assemblée d'une lettre en date du 24 Septembre 1992 de M. BERNARD Gabriel, Maire de la commune de LONG, sollicitant au nom des hutteurs du Banc des Provisions, l'autorisation pour qu'ils puissent construire des abris pour leurs voitures en face du pont conduisant au banc susmentionné.

Au demeurant, il invite le conseil à se prononcer sur la requête du premier magistrat de la commune précitée.

Le Conseil municipal, après avoir entendu lecture de la correspondance susvisée :

RAPPELLE, à toutes fins utiles, qu'il existe un parking qui a priori peut-être utilisé, chemin de halage, sur le territoire de LONG ;

SOULIGNE, qu'il ne voit aucun inconvénient majeur à ce que le parking se situant sur le territoire de LONGPRE.L.C.S. "Terres St-Martin" soit employé par les hutteurs de LONG ;

PRECISE, qu'aucune autorisation ne sera délivrée pour la construction d'abris se rapportant aux voitures, considérant que par étude sémantique le refus est systématique pour les hutteurs de LONGPRE.L.C.S. ;

REMEMORE aux différents intéressés, que la Vallée de la Somme est classée en zone sensible ;

AJOUTE, à titre d'information, qu'un P.O.S étant en cours d'élaboration, aucune construction dans ce secteur n'est permise.

## ENSEMBLE DIVERSIFIE

Séance du 5 NOVEMBRE 1993

### - P.O.S. DE LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS

- *SOUHAITE* revoir avec promptitude le projet d'élaboration du plan d'occupation des sols en liaison logique avec le responsable de la cellule urbanisme de l'équipement de la Somme, avant de prendre une décision définitive.

- *DECIDE* de passer commande auprès de la société PHOTO-TECHNIC, rue de la Vallée, 80000 AMIENS, des travaux de reprographie et fournitures nécessaire à la confection de 10 dossiers relatifs à l'arrêt du projet du Plan d'Occupation des Sols de la commune.

### - TRAVAUX A L'ECOLE MATERNELLE MARIE CURIE

- *ACCEPTÉ* le devis des Ets Cantrelle se montant à 22.653,13 F pour l'acquisition de plafonds école dalles, ainsi que la remise à neuf du matériel électrique pour une somme de 31.750,22 Frs. Travaux exécutés entièrement par le personnel communal.

### - OPERATIONS BRIOCHES 1993

DETAIL EST DONNE des sommes collectées : 7.417,75 F

DU REGLEMENT des brioches : 3.300,00 F

DU VERSEMENT effectué par la commune aux Papillons : 4.117,75 F

# BUDGET 1993

## DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONSTRUCTIONS DIRECTES

| <b>Libellés</b>                             | <b>Bases notifiées</b> | <b>Taux appliqués par décision du conseil municipal(1)</b> | <b>Variation de taux (2)</b> | <b>Produit résultant de la décision de l'assemblée délibérante</b> | <b>Variation du produit (2)</b> |
|---|------------------------|--|------------------------------|--|---------------------------------|
| Taxe d'habitation                           | 4 486 000              | 9,52 %   | 5,78 %                       | 427 067  | 8,86 %                          |
| Taxe foncière sur les propriétés bâties     | 3 267 000              | 20,04 %  | 8,79 %                       | 654 707  | 5,03 %                          |
| Taxe foncière sur les propriétés non bâties | 241 000                | 36,74 %  | 0,03 %                       | 125 283  | 0,03 %                          |
| Taxe professionnelle                        | 5 738 740              | 10,45 %  | 2,35 %                       | 599 698  | 6,47 %                          |
| <b>Total</b>                                | <b>13 832 740</b>      |  |                              | <b>1 806 755</b>   | <b>6,02 %</b>                   |

(1) La décision du conseil municipal porte sur les taux (article 2 de la loi n° 80-10 du 10 Janvier 1980), avec 2 décimales après la virgule.

(2) Variation par rapport à l'exercice précédent (en pourcentage).

### BALANCE GENERALE BUDGET PRIMITIF 1993

| <b>Libellés</b>                   | <b>Dépenses</b> | <b>Recettes</b> |
|-----------------------------------|-----------------|-----------------|
| <i>Section de fonctionnement</i>  |                 |                 |
| Budget principal                  | 6 047 333       | 6 047 333       |
| Services à comptabilité distincte |                 |                 |
| <i>Section d'investissement</i>   |                 |                 |
| Budget principal                  | 4 961 363       | 4 961 363       |
| Services à comptabilité distincte |                 |                 |
| <i>Résultat global</i>            |                 |                 |
| Excédent                          |                 |                 |
| Déficit                           |                 |                 |

### COMPTE ADMINISTRATIF 1992 BALANCE GÉNÉRALE

| <b>Libellés</b>                   | <b>Réalisé</b>  |                 |
|-----------------------------------|-----------------|-----------------|
|                                   | <b>Dépenses</b> | <b>Recettes</b> |
| <i>Section de fonctionnement</i>  |                 |                 |
| Budget principal                  | 4 920 304,63    | 6 245 524,51    |
| Services à comptabilité distincte |                 |                 |
| <b>Total</b>                      |                 |                 |
| <b>Résultat de fonctionnement</b> | Excédent        | 1 325 219,88    |
|                                   | Déficit         |                 |
| <i>Section d'investissement</i>   |                 |                 |
| Budget principal                  | 1 219 273,98    | 1 671 116,05    |
| Services à comptabilité distincte |                 |                 |
| <b>Total</b>                      |                 |                 |
| <b>Résultat d'investissement</b>  | Excédent        | 451 842,07      |
|                                   | Déficit         |                 |
| <b>Résultat de clôture</b>        | Excédent        | 1 777 061,95    |
|                                   | Déficit         |                 |

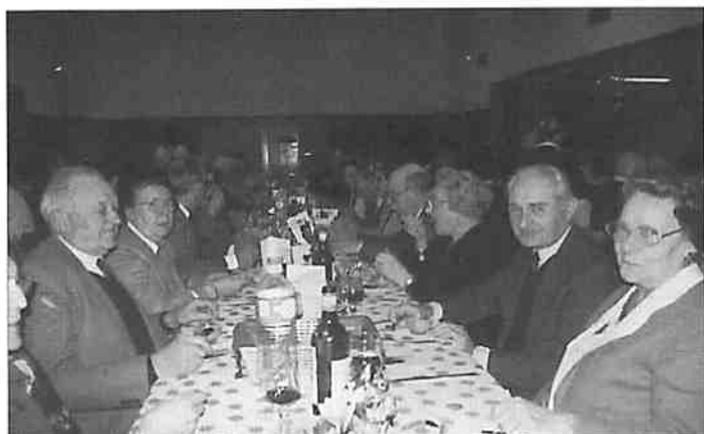
### BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DE 1993 BALANCE GÉNÉRALE

| <b>Libellés</b>                   | <b>Réalisé</b>  |                 |
|-----------------------------------|-----------------|-----------------|
|                                   | <b>Dépenses</b> | <b>Recettes</b> |
| <i>Section de fonctionnement</i>  |                 |                 |
| Budget principal                  | 525 294         | 525 294         |
| Services à comptabilité distincte |                 |                 |
| <i>Section d'investissement</i>   |                 |                 |
| Budget principal                  | 280 046         | 280 046         |
| Services à comptabilité distincte |                 |                 |
| <b>Résultat global</b>            |                 |                 |
| Excédent                          |                 |                 |
| Déficit                           |                 |                 |

**J.L. FRERE**  
Maire Adjoint

# REPAS DES AINÉS

7 MARS 1993



KIR ROYAL  
CONSOMME VELOUTE  
ROULADE DE SAUMON  
LANGUE ACCOMPAGNEE  
DE SES LEGUMES ET DE SES SAUCES  
SORBET NORMAND  
QUELQUES FEUILLES  
TERRINE DU CHEF  
PLATEAU DE FROMAGE  
DIPLOMATE



VINS FINS  
CAFE  
LIQUEURS  
CHAMPAGNE

# FOYER DES CHEVEUX BLANCS

---



La rentrée a eu lieu fin Septembre et nous avons été tous heureux de nous retrouver dans la joie et l'amitié.

Le 7 Novembre, nous avons été invités au thé dansant offert par le Centre Communal d'Action Sociale d'Hallencourt où nous avons passé un agréable après-midi, et les aînés ont dansé avec plaisir au son de l'accordéon.

Notre repas traditionnel de Noël a eu lieu le 19 décembre avec distribution de cadeaux et friandises.

Les aînés se préparent pour le concours de cartes et dominos qui aura lieu en Mars prochain.



Les 23 et 24 Avril 1994 aura lieu l'exposition vente de nos travaux dont le résultat permettra l'organisation d'un voyage en Juin.

Nous serions très heureux que les personnes, à partir de 60 ans, viennent rejoindre le Foyer pour tisser des liens d'amitié et rompre leur solitude.

*Pour le Comité, La Présidente*  
**Madame RIQUER**

## UN OFFICE DE TOURISME A LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS POURQUOI FAIRE ?



La France touristique a repris, depuis 1989, sa place de leader dans le concert des nations européennes. L'ensemble des acteurs touristiques dont les Maires et les élus de plus en plus parties prenantes, participent, par leurs initiatives, au maintien de la compétitivité du Tourisme Français.

Nombreux sont les Maires et les élus de France qui disposent aujourd'hui d'un Office de Tourisme -

Syndicat d'Initiative. On compte à ce jour 3339 organismes à l'origine de la création d'une ville structure, et je suis pleinement satisfait de pouvoir avancer auprès de Monsieur Alain DROUVIN, Maire, et des Ediles, que nous sommes dans le nombre précité. Quelle chance !

Signe des temps, petit ou grand, l'Office de Tourisme est devenu un pôle d'animation économique pour un secteur dont l'importance est de plus en plus reconnue et mérite à ce titre l'attention de tous les acteurs concernés. Témoin de cette bonne santé, la saison touristique de 1993, à LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS.

Considéré comme un nouveau cru d'exception, qui enregistre de meilleurs résultats que la précédente avec 1344 personnes qui ont pris des renseignements et visité l'exposition au local de l'O.T.S.I. se décomposant comme suit :

### **ETRANGERS : 78**

- ALLEMAGNE : 28 - GRANDE-BRETAGNE : 22 - ISRAEL : 1  
- BELGIQUE : 20 - PAYS-BAS : 6 - SUISSE : 1

DEPARTEMENTS FRANCAIS : c'est le NORD qui l'emporte, largement suivi du PAS-DE-CALAIS et de la REGION PARISIENNE.

Le maintien de la concurrence du Tourisme de LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS forme, par la mobili-

sation de l'ensemble des participants, un tout, pour défendre, développer, mieux exploiter son patrimoine touristique.

L'Office de Tourisme - Syndicat d'Initiative est un des moyens.

En effet, avant même son rôle d'accueil et de promotion vers l'extérieur que joue traditionnellement un Office de Tourisme - Syndicat d'Initiative, c'est déjà sa fonction de communication locale qui apparaît comme essentielle puisqu'elle permet :

- de mettre en valeur, de promouvoir et d'affirmer un état d'esprit communautaire entre les différents partenaires de la cité, qui doivent se sentir davantage responsabilisés.

L'Office de Tourisme dont les structures peuvent être très variées (1901, O.N.T., Regroupements) en est le lieu idéal.

Il permet aussi :

- d'inciter les nouveaux résidents à s'impliquer dans la vie locale, donnant ainsi un second souffle à son économie, notamment à l'occasion des week-ends et des vacances.
- de créer de nouveaux types d'hébergements, sources de créations d'emplois et de richesses complémentaires pour l'économie locale.
- de participer activement à toutes les opérations de promotion, qui permettent de présenter les animations locales, les produits du terroir et toutes les richesses de la cité.
- d'insister sur la qualité de vie de la région et surtout de la commune, indispensable à toute entreprise humaine.

Aussi symbole actif de la vie locale, l'Office de Tourisme - Syndicat d'Initiative de LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS, trouve les moyens financiers nécessaires à son bon fonctionnement tant auprès de la collectivité locale qui le subventionne, qu'auprès de ses adhérents et de ses partenaires.

C'est un peu la vitrine permanente de notre commune sur place et surtout en dehors.

De ce fait, pour continuer à assurer la mission d'accueil et d'information touristique de LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS, Monsieur Alain DROUVIN, Maire et ses colistiers ont voté une subvention de 6000 F pour renouveler, toujours en améliorant, le stock épuisé de nos dépliants permettant de faire connaître LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS aux quatre coins de l'hexagone et à l'étranger, les autres 50% étant pris en charge par l'O.T.S.I. Longiprate.

La liste des actions de l'O.T.S.I. pour 1993 étant encore longue à énumérer, et vous, tous, Longiprates, les connaissant aussi bien que moi, je préfère vous signaler un fait rarissime. En effet, Monsieur Jérôme BIGNON, Député de la Somme, Monsieur Pierre MARTIN, Conseiller Général et Monsieur Alain DROUVIN, Maire, ont eu le plaisir de remettre à Monsieur André ENTZMANN, notre Secrétaire Général de Mairie, la médaille de bronze, pour 25 années d'activité au sein de l'O.T.S.I. de LONGPRÉ-LES-CORPS-SAINTS.



D'apparition relativement récente, cette distinction met en valeur à travers le récipiendaire qu'elle honore, l'importance de la mission de service public qui constitue en fait la base de tout organisme de Tourisme.

Aussi, nous sommes fiers de notre Syndicat d'Initiative et c'est avec optimisme, pour 1994, et une crypte pratiquement rénovée et presque... terminée que nous arri-

vons Longiprates, en ce Janvier 1994, tout chargé de nos vœux pour vous souhaiter santé, bonheur, réussite et joie de vivre.

*Le Président,  
J.P. LHOTELLERIE*



# EASTRY-LONGPRÉ "Des liens d'Amitié"

Une fois de plus, l'accueil de fraternité et d'amitié que nos Amis d'EASTRY ont réservé à tous les Longiprates participant à ce traditionnel week-end en terre britannique, fut des plus chaleureux.

Notre arrivée orchestrée par Mrs Norman MARSH et David SKINNER, connut une réussite exemplaire. La réception au "Village Hall" témoigna à travers l'échange de cadeaux l'amitié profonde qui unit nos deux communautés ; ce que ne manqua pas de souligner M. Jean-Luc FRERE représentant la commune de Longpré et également président du Comité de Jumelage.

La seule ombre.. de ce séjour fut une nouvelle fois la défaite longiprate au concours de pétanque organisé au pub "Five Bells" face aux "Boolignans" d'Eastry. A l'avenir il faudra songer à faire participer les représentants du "Pétanque Club de Longpré" pour nous défendre dignement ; et cela pourquoi pas au mois de Mai à l'occasion de la venue de nos amis d'Eastry.

Dans cette attente, le Comité de Jumelage de Longpré ainsi que toute la population d'Eastry vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

## Le Comité



Réception au "Village Hall"



Concours de pétanque au "Five Bells"



Départ d'Eastry



Exposition au Collège de Longpré Juin 1993

# GAVAP SECTION MOTO

14, rue du 08 Mai - 80510 LONGPRE LES CORPS SAINTS

**TOUR DE FRANCE des MOTOS ANCIENNES 05 au 26 Septembre 93**

Beaucoup de monde sur la place de LONGPRE LES CORPS SAINTS le samedi 05 Septembre dernier vers 10 h 00 pour encourager les 55 équipages (motos, side, cyclecar) venus des 4 coins de France et même de l'étranger (un Gallois et un Hollandais) qui s'élançaient pour entamer la 3<sup>ème</sup> édition du TDF des Motos Anciennes.

Les principales marques françaises étaient représentées avec pas moins de 3 René GILLET (dont celle du Président LECERF) - MOTOBECANE - MONET GOYON - TERROT - PEUGEOT - VESPA - DS MALTERRE et... un cycle car AMILCAR.

Du côté des étrangères un beau plateau : "Allemagne et ex Pays de l'Est" BMW - IFA (avec Side pilotée de mains expertes par Christine DEBONNEVILLE) - TWN - PANONIA "Belgique" GILLET - SAROLEA "Danemark" NIMBUS (4 cyl en ligne) "Grande Bretagne" ARIEL - AJS - BSA - TRIUMPH - VELOCETTE "Suisse" MOTOSACOCHE.

Le périple de 4319 Kms n'était pas des plus faciles et comportait notamment des cols qui resteront gravés dans la mémoire de certains participants "Col du Noyer - Col de la Schlucht". Si l'on ajoute l'influence des mauvaises conditions météo on peut considérer que l'édition 93 fut la plus difficile.



**L' ACCUEIL** Accueil très chaleureux des Clubs et Communes avec une mention SPECIALE pour VILLERS SEMEUSE - VARANGEVILLE - PIERRE CHATEL - SOMMIERES - AIGUES MORTES - TARBES - JONZAC - ARCHIGNY. Ambiance très "SYMPA" dans la caravane.

**LES PARTICIPANTS** Moyenne d'âge des conducteurs "47 ans"

avec 20 ans pour Sylvie la benjamine et 82 ans pour le doyen, participant à part entière qui mérite un grand BRAVO.

Le plus malchanceux sans aucun doute Jean Pierre "NOU-NOURS" qui récidive sa panne de 91 "Moteur HS" dès le début du Tour. Très près de lui ERIC PAUCHET qui a mis la Magneto de sa MOTOSACOCHE en pièces à 3 reprises avant de jeter l'éponge. Une mention toute particulière d'une part à Raymond BETIGNIES pour son acharnement à maîtriser les rayons de la



roue AR de sa TERROT HCTL qui à 4 reprises voulaient se faire la paire et d'autre part à GRINCHEUX pour ses batailles répétées pour ramener les soupapes de sa PEUGEOT à la raison.

**LES MACHINES** 55 au départ "50" à l'arrivée ce qui donne une idée du degré de préparation et du travail obscur accompli par l'équipe d'assistance animée par l'irremplaçable Paul WOLINNE alias "ECH PAUL".

Ceux qui au départ pensaient voir l'AMILCAR sur le plateau en sont pour leurs frais, mené de mains de maître par Jean GOUGOUX (précédé le plus souvent de son poisson pilote Jean Philippe sur VESPA) non seulement la bête accomplit le tour sans panne mais servait de voiture officielle pour effectuer les tours de Ville en prenant à son bord le plus souvent une créature de rêve (heureux JEAN).

**REMARQUEE** lors de la remise du Souvenir le Dimanche 26 Septembre l'OVATION sans retenue au PRESIDENT ainsi qu'au responsable de l'ASSISTANCE plus souvent à la peine qu'à l'honneur à interpréter comme un encouragement à continuer pour "PHILIPPE" et comme les remerciements unanimes pour "ECH PAUL".



# A PROPOS DES ÉCOLES



Pour la présente année scolaire les effectifs sont à la hausse dans les deux écoles ; à noter cependant la fermeture de la classe de perfectionnement et la mise en place d'un réseau d'aide implanté sur le secteur scolaire comprenant un maître rééducateur : Mme CHOISY, un maître de soutien M. QUERTIER et une psychologue scolaire : Mme BINET qui auront la tâche d'aider les élèves en difficulté.

L'équipe des enseignants remercie la Municipalité qui a permis aux enfants des écoles maternelle et primaire d'effectuer de bien jolis voyages à Boulogne au Centre National de la Mer Nausicaa pour les plus grands et au Parc Astérix pour les

petits grâce à la subvention octroyée par le Conseil Municipal. Elle remercie l'ensemble des parents qui contribuent à l'amélioration de la vie scolaire par leur soutien, leur générosité, leur investissement dans les différentes manifestations de l'école en particulier pour l'organisation des permanences bibliothèque.



# A L'HONNEUR

- **Fêtes des Mères** : A l'occasion de la fête des mères, M. DROUVIN Maire a honoré 3 mamans Longiprates, Mesdames DARRAS Andrée - DELOUBRIERE Nadia, CORROYER qui ont reçu la médaille de la famille Française.



- **M. BRIOST Paul** : a reçu au cours de la manifestation du 8 mai : "La croix de Combattant".

- **M. ENTZMANN** Secrétaire Général de la Maire mais également membre de l'office de tourisme a reçu la médaille de bronze de 25 ans de dévouement à la cause du Tourisme.



- **M<sup>me</sup> Mireille HOLLVILLE** Principale du Collège nommée chevalier des Palmes Académiques.



# A LA PAROISSE

## Un an déjà !

Un an déjà que répondant à la demande de notre Père Evêque, Monseigneur Jacques NOYER, j'ai accepté la responsabilité d'Administrateur pour les trois paroisses de **Lonpré-les-Corps-Saints, Condé-Folie et Bettencourt-Rivière**.

Succédant au Père Roger ANTOINE, je fais aujourd'hui écho à son souhait exprimé et relaté dans le dernier Bulletin Municipal. Oui, depuis le 6 décembre 1992, toutes et tous vous avez concrétisé son souhait "que je sois accueilli, aidé dans ma tâche avec l'amitié et le dévouement" qu'il avait lui-même tant appréciés.

Bien que successeur d'un aîné qui a accepté une semi-activité à Ailly-le-Haut-Clocher par esprit d'obéissance, je suis moi-même parmi vous en aîné. A ce titre, je revendique l'honneur d'accorder aux Aînés(es) de Lonpré-les-Corps-Saints la chaleur de mon amitié, la joie des rencontres et l'attention à leurs habitudes. Mon désir le plus cher est qu'ils (elles) n'hésitent pas à solliciter une visite principalement à l'occasion de Noël et de Pâques.

J'apprécie d'être chaleureusement accueilli parmi vous, devenu l'un des vôtres

dans mes contacts quotidiens et les manifestations officielles. Mon engagement au service de tous et de toutes est grandement facilité grâce aux bénévoles qui partagent ma responsabilité soit dans l'Equipe d'Animation Pastorale, soit dans les activités de la catéchèse (nouveau catéchisme), soit dans le Comité Financier. Ma sollicitude est donc bien relayée et vous rejoint tous et toutes.

Néanmoins, j'accorde une sollicitude spéciale aux jeunes qui sont à la fois l'avenir, l'espoir mais aussi le souci des adultes : parents, grand-parents, éducateurs et intervenants bénévoles. Puisqu'ils sont le ferment de notre communauté humaine et spirituelle, ils peuvent compter sur notre accompagnement fort et désintéressé.

Dans l'Administration au bénéfice des Français bénévoles à Amiens, Rouen, Marseille, et Flers de l'Orue, mon souci humain trouve à s'exercer dans l'équipe diocésaine qui s'intéresse au dialogue islamo-chrétien.

Préparer notre entrée dans le 21<sup>e</sup> siècle, apprendre à acquérir notre dimension européenne, ressentir les appels du monde entier telle est l'ambition que je partage



avec vous tous, dans le respect dû à chacun.

Pour moi le culturel et le culturel sont les deux mains du même corps qu'est la grande et immense famille humaine. Partageant ses malheurs, connaissant ses blessures, ses déchirures, ses angoisses et ses drames, nous voulons ensemble, au delà de nos sensibilités et de nos options personnelles, entendre, écouter et faire écho à tous ces appels qui nous rendront plus solidaire, plus responsables et surtout confiants en l'Avenir...

*Père Pierre MAURIAUCOURT*

# LE COLLEGE



## La Lettre du Principal

Une "fin de siècle" n'est jamais que le début du suivant.

Déclins puis progrès de civilisations ne sauraient être conditionnés par la seule aptitude à compter jusqu'à cent...

Qui peut douter par exemple du génie de Pierre et Marie CURIE, de Louis PASTEUR, de Clément ADER qui réussit à faire décoller le premier avion en 1890 ?

Il serait absurde de les considérer comme des personnages de fin de siècle..... Tout au contraire, nous les associons au formidable envol créateur de la IIIème République. Rappelons que Marie CURIE née en 1867 à VARSOVIE avait dû par la suite quitter son pays natal où l'on ne pouvait concevoir à l'époque qu'une jeune fille pût poursuivre ses études au maximum de ses hautes possibilités intellectuelles... La France avait alors su l'accueillir sans prévoir qu'elle deviendrait Prix Nobel de Physique en 1903 puis de Chimie en 1911...Actuellement cinquième puissance du monde, la République Française de par son rayonnement n'en est que plus remarquable si l'on considère la seule superficie de ses territoires.

Pourrait-on raisonnablement affirmer que l'Education Nationale n'est absolument pour rien dans cet impact international ?

Nos contemporains tentent d'endiguer les immenses flux énergétiques de l'intelligence libérée par les processus démocratiques, favorisant la reconnaissance de tous les individus sans aucune exception. L'Education Nationale est partout, partout elle s'adapte, conseille, forme et propulse.

Quand elle affirme qu'il est indispensable d'adapter les formations, donc les projets professionnels des élèves aux emplois actuels, il faut la croire. Quand elle précise que la qualification s'effectue en fonction non pas de critères traditionnels mais par des technologies nouvelles, des savoir-faire de potentialités qui permettront ainsi, en cas de besoin, de changer d'emploi sans être bloqué, il faut l'admettre. Quand elle certifie que les études technologiques doivent être suivies par un nombre beaucoup plus important de jeunes, qu'elles ne sont pas strictement réservées seulement à quelques garçons, que les filles elles aussi par leurs intelligences peuvent y accéder, il convient de prendre au sérieux ces impératifs besoins de changements.

Dans ce secteur, où les élèves sont à quelques minutes des Lycées et des Facultés, ils ne doivent pas craindre de viser le plus haut possible dans leur formation en fonction de leurs propres capacités.

A l'heure où tombent des murs qui séparaient les hommes ainsi que les mentalités de castes sociales, tous les efforts conjoints sont indispensables pour la Recherche, autrement dit pour la recherche commune d'une meilleure vie pour tous.

Former la jeunesse, ce n'est pas seulement la former à savoir puis à restituer ce seul savoir sur les plans économiques, mais c'est aussi la former aux processus de communication par un entraînement méthodique aux prises de contacts multiples sur les terrains intellectuels socio-professionnels.

Parler l'Anglais en Grande-Bretagne ou l'Allemand en Allemagne, quelques semaines après l'entrée en 6ème, c'est propulser immédiatement l'élève en situations directes. Etre en cours d'Education Civique sur les lieux mêmes de l'Assemblée Nationale, pour voir et entendre les interventions des députés, donne à la liberté d'ex-

pression toute son ampleur humaine. Créer en cours de Français le scénario d'une réelle pièce de théâtre sous l'égide du Théâtre Régional de la Comédie de Picardie, suivre Maupassant sur ses propres traces, dans les paysages de Normandie, c'est donner corps à la Poésie. Faire vivre l'histoire de France en communiquant par satellite avec Monsieur Maurice SCHUMANN, répondant en direct aux questions des collégiens de LONGPRE par l'intermédiaire de la télévision, pouvoir approfondir ses connaissances en cours de biologie par le dialogue avec Monsieur TUBIANA, professeur de Médecine selon le thème "Le Cancer est-il une fatalité ?", c'est s'imprégner de témoignages humains en même temps que du savoir.

Etre face à face avec les chefs-d'œuvre du Musée d'Orsay, notamment ceux de la Collection Barnes pour quelques semaines à PARIS et qui fait accourir le monde entier : Américains, Japonais, Britanniques, Italiens..., aide les jeunes à prendre la dimension internationale de ce qu'ils sentent et apprennent au collège, donc à s'épanouir. Toutes ces démarches sont bien des réalisations pédagogiques, profondes et concrètes qui permettent aux élèves de mieux se découvrir et se situer. En même temps, ils se forment des potentiels de savoir-être de qualité, adaptables aux diversités des situations à vivre... Ils intensifient leur sensibilité.

Aussi, pourrait-on se plaindre un instant de l'épanouissement de l'Intelligence chez tous les jeunes, dont la forte spécificité est de porter l'Espoir ? La Jeunesse qui, par définition porte en soi l'amalgame du passé, et en germe, sa faculté d'inventer, doit être reconnue dans sa dynamique, dans ses motivations, dans son imagination, dans son désir de mouvances et de progrès. Par ces réactions en chaînes, elle doit s'épanouir pour dépasser l'archaïsme et neutraliser les ghettos du désespoir. Par le savoir et les méthodes que nous lui donnons au présent par la Pédagogie, elle saura résoudre demain, des problèmes jugés insolubles avant elle.

L'adaptation créatrice amortit souvent les chocs, transforme les conflits ou les ruptures en évolutions positives.

Une civilisation pourrait-elle durer sans que soit amplifiés à chaque instant les processus de progrès du mieux-être, du mieux vivre ?

Former la jeunesse, c'est lui donner le goût du travail, certes, mais le travail n'est-ce pas aussi imaginer, cultiver sa curiosité, créer, développer, transformer, structurer des réseaux de raisons et de résonances humaines à tous les niveaux culturels au sens large du terme, c'est-à-dire professionnels mais aussi extra-professionnels ?

La civilisation n'est-elle pas une infinie résultante de toutes les libérations des forces vives, humaines parce que mues par l'impérieux besoin d'anéantir souffrances, inquiétudes et impasses ? Ces forces vives qui garantissent le profond désir d'exister et si possible, d'être heureux.

Car la joie n'a jamais été un élément à bannir au nom de la Connaissance. La pédagogie elle-même ne saurait aller de pair avec les ennuyeuses servitudes. Il est même fort souhaitable qu'elle soit heureuse quand on considère le dynamisme fécond sous-jacent au bonheur.

La Jeunesse n'est-elle pas le Futur qui sonne à notre porte ? Peu importe l'heure ou le siècle. Sachons, par notre Humanisme l'accueillir avec Humanité.

Peut-être s'agit-il alors d'un regard neuf et d'un sourire de confiance, -réciproques-, se déployant sur les ailes du Temps donc de la vie ?

Afin que les élèves puissent épanouir leurs capacités dans de meilleures conditions, le Conseil Général ainsi que le Syndicat Intercommunal Scolaire ont investi 4 500 000 francs dans 583 m<sup>2</sup> pour la construction d'un centre de documentation et d'information, une salle informatique, une salle réservée à l'Education Musicale, une autre aux Arts Plastiques, une salle de restauration pour les professeurs, ainsi que la restructuration de l'ancien atelier en salle audiovisuelle.



*Une des équipes de parents et d'enseignants s'affaire*



*Collège de Longpré Breakfast*



*Arrivée au Musée d'Orsay*



*Tous les élèves de 3<sup>ème</sup> à l'Assemblée Nationale*



*AIX-LA-CHAPELLE pendant le marche de Noël*



*Enquête à CANTERBURY*

# LE CENTRE AÉRÉ



*J'ai beaucoup aimé le Zoo, surtout l'éléphant.*



*Le centre-aéré, c'est super*



*A l'abbaye du Gard, on a bien rigolé*



*je m'amuse bien au centre aéré*



*A la piscine je me suis bien amusé avec les planches*



*Nous sommes montés sur les poneys et quand ils ont galopé c'était génial*

# LE CENTRE AÉRÉ (suite)

---



*Bagatelle c'est formidable*



# AMICALE DES PECHEURS



L'année 1993 a vu une petite modification du bureau de l'A.P.P. de Longpré.

Après la démission du poste de trésorier de M. DUCHESNE Bernard, est élu en remplacement et à l'unanimité des membres du comité, M. DEBRAY Robert.

A l'acceptation de l'assemblée générale est aussi élu membre, M. BELLANCOURT Jérôme.

Le bureau se compose maintenant comme suit :

Président : M. SAILLY Jean Paul

Vices-Présidents : M. CAUCHY Dominique  
M. CHAMU Bruno

Trésorier : M. DEBRAY Robert

Trésorier adjoint : M. DEZENCLOS Jacques

Secrétaire : M. GOSLIN Alain

Membres : Mrs BELLENCOURT Jérôme, DARRAS An-

dré, DUCHESNE Bernard, VIRE Omer.

Médiocre pour la pêche, l'exercice 1993 l'a été. Cela n'a pas gêné pour autant certains mordus comme nous le montre cette photo.

En espérant de meilleurs résultats en 1994, les membres de l'Amicale des pêcheurs de Longpré vous souhaitent ses meilleurs vœux.



## LA SAUVAGINE

Petite société, calme et tranquille qui vit au fil des temps, au fil des vents, au fil des ans.

Elle permet aux mordus de la chasse dite à "la botte", aux jeunes comme aux moins jeunes d'être en contact avec Dame Nature, de l'écouter, de l'admirer, de la protéger.

Cette protection se faisant avec l'aide des Gardes Fédéraux en collaboration avec M. POLOSSE Jacques notre Garde Particulier.



Malgré les tempêtes et les bourrasques

des détracteurs de la chasse aux Gibiers d'Eau, elle vit, préservons donc notre loisir pour les années à venir.

La SAUVAGINE vous présente ses MEILLEURS VOEUX pour l'année 1994.

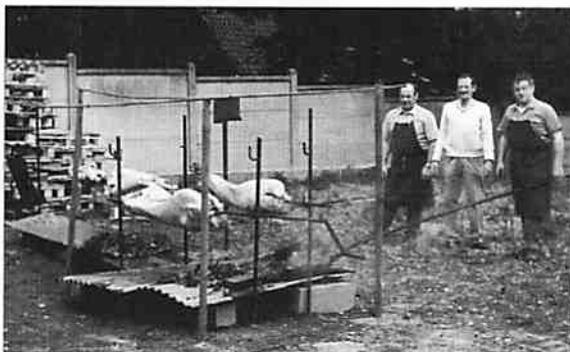


Pour le Comité  
M. SELLIER

# LES ANCIENS COMBATTANTS

Comme les années précédentes, le méchoui organisé au profit de nos œuvres sociales a eu lieu le Dimanche 27 juin 1993, dans une joyeuse et amicale ambiance.

Nous remercions encore vivement les nombreux amis venus nous témoigner leur sympathie à cette occasion, ainsi que les quelques dévoués camarades qui permettent l'organisation de cette agréable journée.



Notre camarade à l'honneur en 1993 : BRIOIST Paul, Croix du Combattant  
Jacqueline GAIGNEUX et le Comité F.N.C.R.

## Association A.C.P.G. - C.A.T.M.

C'est avec regret que les anciens combattants ACPG - CATM ont accompagné à leur dernière demeure :

Le 6 octobre 1993 Monsieur DOUZENEL Roger

Le 7 octobre 1993 Monsieur HUOT Pierre

Le 12 octobre 1993 Madame Vve MOREL Etienne

Tous trois fidèles à notre société.

En 1994, le congrès cantonal aura lieu le 17 avril à Erondelle

Nous renouvelons nos remerciements pour la vente de nos calendriers.

DUBUS G. et le Comité

# A.C. LONGPRÉ



Au cours de la saison 1992/93, nos équipes ne se sont pas trop mal comportées.

L'équipe Fanion a terminé à la troisième place dans le Championnat Interdistricts, d'où Saint-Leu d'Esserent a eu le plaisir d'accéder à la Promotion d'Honneur.

Notre réserve s'est retrouvée en milieu de tableau, mais pas encore suffisamment pour gagner l'échelon supérieur nécessaire pour le Club.

Félicitations à nos Juniors pour leur 2<sup>ème</sup> place. Quant aux Minimes, c'est toujours laborieux.

Bravo à nos débutants, Poussins, Pupilles, pour leur bonne prestation et aussi

pour leur assiduité aux entraînements du mercredi et en plus nous avons le plaisir de voir des Parents les encourager.

Les Dirigeants font de leur mieux pour essayer de mener à bien toutes ces équipes (7) et nous pouvons les remercier de leur dévouement, de leur temps, leur argent.

Nous espérons qu'ils seront récompensés par une assistance plus nombreuse aux Matches, aux soirées organisées, aux tournois.

La saison 93/94 pour l'instant, ne sourit guère à l'équipe A, qui compte actuel-

lement pas moins de quatre blessés. Par contre l'équipe réserve nous donne bien des satisfactions de par leur comportement en Championnat et esprit sportif.

A tous ceux qui œuvrent pour la bonne marche du Football dans notre Cité, qu'ils trouvent ici, tant par leur présence que leur aide Financière, l'expression de nos sincères remerciements.

Le Comité



# C.S.A.

## C.S.A. LONGPRE ET ENVIRONS

### ACTIVITES SPORTIVES HEBDOMADAIRE :

- Yoga, stretching, relaxation Mardi à 19 h
- Gymnastique d'entretien Vendredi 19 h 30 sorties vélo de la Mi-Juin à fin Juillet

### ACTIVITE DE COMPETITION : JUDO Lundi et Jeudi

### ACTIVITE EXCEPTIONNELLES : Parcours du Coeur

- Week-end yoga avec Marie-Eve GUILBERT professeur de yoga au Touquet, le thème pour 94 sera le yoga de la maladie.
- Sortie de fin d'année Parc du Marquenterre le samedi 25 Juin 94.



# TOURISME ET CULTURE

## A PROPOS DE L'ASSOCIATION TOURISME ET CULTURE

"TOURISME ET CULTURE"... Nombreux sont ceux qui connaissent maintenant cette Association créée le 1<sup>er</sup> Août 1987 sous la loi 1901, qui a son siège social à LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS et qui ouvre ses portes à tous, venus d'ici ou de parfois très loin.

Les voyages, activités principales proposées par cet organisme, permettent à ses adhérents de visiter, se cultiver, se distraire et se faire des amis. L'accent est toujours mis sur la qualité et chaque sortie se caractérise par la bonne humeur : "pars et oublie tes soucis" pourrait être la devise de l'Association !

Les sorties sont variées. Rappelons que, malgré une interruption de quelques mois, au cours de la saison 1992/1993, ont été effectués les déplacements suivants :

- un séjour en Angleterre / 5 jours.
- une journée picarde/Samara, Naours...
- un dimanche à Versailles/Elancourt...
- les Marchés de Noël en Allemagne
- une soirée à la Gousse d'Hailles
- un séjour Neige en Haute-Savoie/7 jours.
- un dimanche à Eurodisneyland
- un séjour en Angleterre / 7 jours.
- une journée Shopping à Canterbury/Angleterre

Le programme des sorties prévues de Janvier à Juillet 1994 est publié à la fin de ce Journal Municipal.

L'Assemblée Générale qui s'est tenue le 19 Novembre dernier a permis de faire le bilan-positif en ce qui concerne la gestion et d'envisager de nouvelles perspectives : ses objectifs ayant toujours été de "favoriser l'accès à la culture et aux Loisirs", la Présidente-Animatrice souhaite redynamiser l'Association tout en tenant compte de la conjoncture économique actuelle afin que les voyages restent accessibles à tous. Au cours de l'exercice 1993/1994 des voyages d'une journée ainsi qu'une action-cinéma sont prévus.



Sans tarder, une sortie sur Abbeville a déjà été effectuée le 30 Novembre dernier ; une quarantaine de personnes ont assisté à une séance "Connaissance du Monde" et ont vécu quelques heures de rêve et d'évasion au cœur du Québec. Cette première projection ayant suscité un vif intérêt chez les participants, l'expérience sera renouvelée les 18 Janvier (Chine) et 22 Mars (Ecosse).

Je terminerai ces lignes sur l'Association qui m'est si chère, en remerciant tous ceux et celles qui, par leur disponibilité ou leur compréhension, se tiennent présents à mes côtés : des adhérents particulièrement fidèles, les C.A.P. qui m'aident efficacement dans la mise en place de tous ces voyages, Mme Fauquembergue/Secrétaire de l'Association, Mme le Principal du Collège de Longpré qui ouverte à toutes les actions culturelles, me facilite, l'information auprès des élèves de son établissement, ainsi que les commerçants de notre village qui m'ont toujours réservé le meilleur accueil et prêté si courtoisement un petit coin de leur vitrine !

Je souhaite la Bienvenue à tous les nouveaux adhérents qui se joindront à nous au cours de la saison.

Avec mes vœux les plus sincères à tous, au seuil de cette Année Nouvelle.

**Martine LEDUC**

*Présidente-Animatrice*

Tél. 22 31 96 17 à Longpré



# ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

---

Le comité des Parents d'Élèves de Longpré-les-corps-Saints a renouvelé son bureau le 23 Septembre.

Le nouveau bureau est composé pour cette année de :

M<sup>mes</sup> DEBUREAUX Maryvonne  
FOURDRINIER Christiane  
GOSLIN Chantal  
MAUPIN Marie-Christine  
PROIVIN Josiane  
M<sup>s</sup> BOUVIER Patrick  
CHAMU Yves  
DETREMONT Patrick  
VERMOEREN Jean-Marc



Notre association a présenté une liste de parents aux Conseils d'écoles primaire et maternelle.

Ces parents représentent tous les parents d'élèves de ces deux écoles.

Vous pouvez donc leur poser tous les problèmes que vous pourrez rencontrer au cours de l'année scolaire, afin de pouvoir en débattre au conseil d'école.

Nous sommes affiliés à la Fédération des Conseils de Parents d'Élèves des écoles publiques.

La F.C.P.E. représente les parents d'élèves dans toutes les instances officielles de l'éducation nationale et nous retrouvons notre participation depuis l'école maternelle jusqu'au ministère de l'éducation nationale.

Cette année notre ville de LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS, accueillera les 16 et 17 avril 1994 le 43<sup>ème</sup> congrès des parents d'élèves de la Somme.

A cette occasion, une série d'animations sera mise en place avec la participation des écoles, du collège et des sociétés locales pour servir de support à une opération baptisée "LONGPRE LES CORPS SAINTS CAPITALE DE L'ENFANCE"

Cette année 1994 devra être marquée par la "dynamique" de la vie associative et l'attachement de tous à une valeur délicate :

LA VIE DE NOS ENFANTS

*Le Président au nom de tous les parents d'élèves*



# JEU CONCOURS

|                         |  |
|-------------------------|--|
| <b>RÉSULTATS 1993 :</b> | 1/ A son confluent avec l'AVRE                             |
|                         | 2/ le Canard Colvert                                       |
|                         | 3/ Roger Collart   |
|                         | 4/ OUI   |
|                         | 5/ Ambroise Simon  |
|                         | 6/ Pin d'Alouhete (orthographe picarde)                    |
|                         | 7/ Georges GAUDUIN   |
|                         | 5/ Sans chapeau  |
|                         | 9/ Ets Lheureux Manufacture de Toile Velours et Tapis      |
|                         | 10/ Chés Batailleux de Longpré ou chés Glorieux de Longpré |

## Classement :

|                                     |                                     |
|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 1. M <sup>me</sup> REGNIER Marcelle | 2. M. JOUANJEAN François            |
| 3. M <sup>me</sup> BURY M. THERESE  | 4. M <sup>me</sup> PRUDHOMME Marcel |

# NUMÉRO UTILES

|   |  |
|---|--|
| <b>POMPIERS :</b> .....22 31 90 18<br><i>Mairie : Sirène : Briser la vitre déclancher l'appel<br/>et surtout attendre un pompier pour indiquer<br/>le lieu du sinistre.</i> | <b>Infirmières : M<sup>me</sup> FUZIK</b><br>47, rue de 22 RMUF à CONDE .....22 31 80 06<br>SCM Bray-Gavois - 38 gde rue à Longpré.....22 31 91 91 |
| <b>AIRAINES :</b> .....18   | <b>Ambulance : LECLERCQ</b><br>2, avenue de la Gare .....22 31 92 11   |
| <b>ABBEVILLE :</b> .....18  | <b>SERVICES PUBLICS</b>  |
| <b>GENDARMERIE (Hallencourt) :</b> .....22 28 60 03   | <b>Mairie : Rue du Moulin</b> .....22 31 90 18<br>Permanence de M. le Maire<br>Jeudi de 17h30 à 18h30 et Samedi de 11h à 12h                       |
| <b>SANTÉ</b>  | <b>Collège - rue des Marais :</b> .....22 31 90 67   |
| <b>SAMU :</b> .....15   | <b>Ecoles Primaires :</b> .....22 31 90 18   |
| <b>Centre Anti poisons : LILLE</b> .....20 54 55 56<br>PARIS .....1 42 05 63 29   | <b>Perception : Hallencourt 10, rue St Louis</b> .....22 28 61 27  |
| <b>Centre Hospitalier : AMIENS NORD</b> .....22 66 80 00  | <b>Centre des Impôts à Abbeville</b> .....22 31 05 25  |
| <b>Centre Hospitalier : AMIENS SUD</b> .....22 45 60 00   | <b>Culte : Presbytère - Rue de la Libération</b> .....22 31 91 88  |
| <b>Centre Hospitalier : ABBEVILLE</b> .....22 24 28 50  | <b>Notaire : SCP Alain Denis</b><br>18, Avenue du 11 Novembre .....22 31 90 01   |
| <b>Centre départemental Transfusion Sanguine :</b> 22 44 15 15  | <b>EDF Airaines dépannage :</b> .....22 29 42 70   |
| <b>Médecins : Dr JOURDAIN</b> .....22 51 61 54  | <b>SNCF Gare</b> .....22 31 90 30  |
| Dr DEVOS .....22 31 90 08   | <b>OTSI Permanence du 15 mai au 15 septembre</b><br>11, Gde Rue .....22 31 72 02   |
| MAISON MÉDICALE FLIXECOURT ...22 51 60 26   | <b>METEO</b> .....22 24 29 93 ou 36 65 02 80   |
| <b>Pharmacie : M<sup>me</sup> SAVARY PATOU</b> .....22 31 90 26   |  |
| <b>Chirurgien Dentiste : M. ECREMENT</b> .....22 31 92 58   |  |
| <b>Kinésithérapeute : M. DEPA</b> .....22 31 87 03  |  |

"Soucieuse de développer encore son information de proximité, "La Voix du Nord" souhaite être le reflet le plus fidèle possible de la vie de votre commune. Dans ce but, il nous faut connaître rapidement les manifestations et événements de tous ordres qui se dérouleront dans votre ville, durant l'année 1994.

Aussi, nous vous invitons à nous signaler tout événement ou manifestation à l'adresse suivante :

**M. Gérard HERNU "LA VOIX DU NORD"**  
14, place du Général-Leclerc  
62130 SAINT-POL SUR TERNOISE

# LA LETTRE "U" VOUS PRÉCISE SON UTILITÉ

---

## **UNION :**

- Dans l'union s'affirme la force d'hommes même très médiocres.
- C'est réunis que les charbons brûlent ; c'est en se séparant que les charbons s'éteignent.
- Ce que deux veulent n'échoue pas.
- Deux chiens peuvent tuer un lion.
- Deux sont une armée contre un.
- Une trompette, serait-elle d'argent, ne l'emporte pas sur dix cors de chasse.
- l'Unanimité est la meilleure forteresse.
- Toute puissance est faible, à moins d'être unie.
- Tous pour un, un pour tous.
- Les miracles sont accomplis par les hommes unis.
- S'unir pour passer l'eau, et l'on n'est pas mangé par les caïmans.
- Une troupe de pintades est impénétrable au chien.
- L'union dans le troupeau oblige le lion à se coucher avec la faim.
- Les fourmis assemblées peuvent vaincre le lion.

## **USAGE :**

- Le puits où l'on tire souvent de l'eau la plus claire.
- L'usage fait briller le métal.
- C'est à la rivière que l'on s'aperçoit qu'une jarre est plus grande qu'une autre.

## **USURE :**

- Le soc de la charrue s'use au poids de la terre.
- Tout ce qui branle ne tombe pas.
- Le couteau dévore la meule, et la meule le couteau.

## **USURE - USURIER :**

- Celui qui te prête à usure vaut moins qu'un chien
- L'usurier est toujours sourd
- Il vaut mieux prêter sur gages que sur rien
- Les intérêts courent, même la nuit
- L'emprunteur reçoit une corde et il rend à l'usurier une courroie.

## **UTILE ET AGRÉABLE :**

- Ne regardez comme agréable que ce qui est en même temps utile
- Il réunit tous les suffrages, celui qui a su mêler l'utile à l'agréable
- Nous faisons cas du beau, nous méprisons l'utile

## **UTILE ET INUTILE :**

- Ce qui est utile est beau
- C'est payer trop cher que d'acheter un sou, ce qui ne sert pas
- Il viendra un temps où le renard (la vache, le chien) aura besoin de sa queue
- Il n'est rien d'inutile aux personnes de sens.
- Ne préfère pas le vent à l'eau.

# TELETHON 93



SEPTIÈME DU NOM AU PLAN NATIONAL ET QUATRIÈME POUR LONGPRÉ. La participation massive de toutes les associations et de nombreux bénévoles ont fait de ce TELETHON "UN SUCCÈS SANS PRÉCÉDENT".

Pour mémoire téléthon 1992 (14890 F) téléthon 1993 (23000 F).

MOBILISATION GÉNÉRALE DE TOUTES LES BONNES VOLONTÉS.

**Judi 2 Décembre :** Le collège toute la journée a commencé les festivités, la collecte a dépassé les 1000F. BRAVO à JACQUES, à M<sup>me</sup> DUFRENOY et à M. DUSSAUSOY. Sous l'impulsion de M<sup>me</sup> HOLLVILLE, PRINCIPAL DU COLLÈGE et de la COOPÉRATIVE SCOLAIRE cette somme a été généreusement augmentée MERCI.

DAME GENEROSITE était lancée sur de bons RAILS. Elle ne pouvait s'arrêter en si bon chemin. D'autant plus qu'une MANNE inattendue a permis à une équipe de bénévoles d'une dizaine de personnes de trier et de sélectionner dans les 250 Kilos DE VETEMENTS EN TOUT GENRE. Le reste était porté à l'usine des Moulins Bleus (500 kilos) en échange d'un chèque substantiel que ces MESSIEURS de la CFRT soient remerciés.

**Vendredi 3 décembre :** SOIRÉE CRÊPES très réussie. Les fourneaux s'activaient, le cidre coulait à flots. Pendant ce temps-là les petits RATS HALLENCOURTOIS ET LONGIPRATES faisaient une démonstration de leurs jeunes talents sous la direction de M<sup>me</sup> Florence LEGRAND.

LA BOURSE AUX VÊTEMENTS BATAIT SON PLEIN. L'urne était très sollicitée, il en sera ainsi jusqu'au lendemain soir assez tard dans la soirée.

**Samedi 4 décembre :** 10h arrivée et pause des cyclothoniens de la S.N.C.F. une boisson chaude, offerte par la mairie, était servie à tous les amoureux de la petite reine.

Le JUDO sous la direction de M. Jean LALLOT et de trois CEINTURES NOIRES nous faisaient une démonstration de haut niveau.

LA SALLE DES FETES était totalement occupée par des animations diverses TENNIS DE TABLE avec M. Albert CAUCHY. Le SCRABBLE avec M<sup>me</sup> TESTELIN Renée et POLLEUX Denise. Le jeu électronique sous la direction de M<sup>me</sup> la propriétaire de l'HOTEL PICARDIE, le Maquillage sous les doigts d'artistes appartenant à M<sup>me</sup> THIBAUT M.F. et BOULANT J. sont apparus un joli clown DANIEL et son épouse CATHE-

RINE sans compter les fleurs et autres décorations variées pour la plus grande joie des jeunes et des moins jeunes. La BRADERIE AUX VÊTEMENTS AVEC MESDAMES CAILLEUX PAULETTE ET BELLANGER MONIQUE A REMPORTÉ. JEU D'ASSIETTES UN FRANC SUCCÈS la fatigue ne faisait pas le poids. M. TESTELIN Gérard orfèvre en la matière dispensait sans compter ses connaissances aux amateurs de tous les âges. Le tour de salle se terminait avec le LACHER DE BALONS et le SYNDICAT D'INITIATIVE son président Monsieur J.P. LHOTELLERIE ET SON ÉQUIPE sans oublier M<sup>me</sup> BURY sympathique hôtesse estivale. "Gonfler à bloc" tel était la devise d'un jour. On pouvait voir deci-delà Frédéric NOCTURNE et son frère Franck omniprésents et spécialistes de la vente de PIN's. M. DELAHAYE avec sa loterie et ses cases de l'espoir réalisait un beau score. La jeune équipe de POMPIERS Stéphane et Sébastien veillaient attentivement pour la sécurité de tous. Nous ne pouvions quitter cette salle sans saluer au bar une équipe très active sous la direction de M<sup>me</sup> Gilberte ROGER et de M. Jacky BOULAN Dynamique caissier-chef. Un coup de chapeau à toutes et tous. Le résultat a mis en évidence et d'une façon irréfutable la somme du travail accompli. Pendant ce temps TOUTES LES ASSOCIATIONS SPORTIVES Y COMPRIS LA PÊCHE s'en donnaient à cœur joie et les "PEPETTES" allaient bon train MERCI À TOUS.

En parallèle de toutes ces animations il faut citer les GÉNÉREUX DONNATEURS. La commune de Longpré et son Maire M. Alain DROUVIN, le Club des Cheveux Blancs et sa Présidente M<sup>me</sup> RIQUER, LA CHASSE, DES COMMERCANTS, M<sup>me</sup> Nicole DUFETELLE Maire de Bettencourt-Rivière et les NOMBREUX ANONYMES qui pendant deux jours ont déposé dans l'urne chèques, billets et monnaie.

Il ne faut pas oublier une troisième facette, également pierre d'angle de cette MONUMENTALE RÉUSSITE où le cœur est roi, c'est à dire le SPONSORISME les COMMERCANTS LONGIPRATES malgré les difficultés qu'ils rencontrent se sont solidarisés, qu'ils en soient remerciés.

TOUS CEUX QUI, pour le TELETHON ont donné généreusement et TOUS CEUX qui bénévolement ont œuvré pour sa réussite sont conscients que demain une MALADIE GENETIQUE peut pénétrer insidieusement dans n'importe lequel de nos foyers sans limite d'âge ni de sexe... seule la recherche à qui l'on donne les moyens de s'exprimer amplement et rapidement permettra à la science de PRÉVOIR, DÉPISTER, GUÉRIR, et à la TECHNICITÉ DE POINT d'être employée à bon escient dans les infarctus et autres maladies.

BONNE ANNÉE ET  
RENDEZ-VOUS LE 4 DÉCEMBRE 1994.  
**LA RECHERCHE EST NOTRE ESPOIR  
LE TELETHON EST NOTRE VICTOIRE**



# AMICALE DES CHEMINOTS

## Assemblée Générale des Cheminots Retraités.

S'ils n'ont plus l'âge de monter sur les barricades, les cheminots retraités ont eu la vaillance de tenir une assemblée générale contestataire à l'encontre de leur direction générale et du ministère des Transports.

Leur Secrétaire Régional qui a été leur porte-parole lors de la manifestation parisienne du 6 octobre était l'invité d'honneur de cette assemblée générale qui s'est tenu le 22 octobre dans la Salle des Fêtes Municipale.

Après la minute de recueillement à la mémoire des disparus, le président Jean ROGER a donné la parole à Robert PEROT qui, dans un brillant exposé a brossé le tableau peu réjouissant des mois à venir.

Cette réunion s'est terminée comme habituellement par un copieux goûter suivi d'une tombola à la satisfaction de tous les participants.

Le Président  
*Jean ROGER*



## ETAT CIVIL 1993

### NAISSANCES :

Yann DELIGNIÈRE, Charline DELOUBRIÈRE, Anaïs DUPONT, Élodie GALHAUT, Teddy KADRI, Coralie LHEUREUX, Geoffrey MACQUET, Céline NOËL, Jordan OLEN, Hélène POIRET, Marion THIBAUT, Gwendoline TINTENIER, Cédric TYTUS, Romain WOJTYSIK, Rémi OLEN, Alexis DELAGRANGE, Thomas COQUILLON, VERMERSCH Camille, Alison BLAINVILLE

### MARIAGES :

Jean-Marc TEINTENIER et Véronique TOURLEZ  
Christophe DHALLEINE et Christelle POIRET  
Laurent FLECHELLE et Sylvie OLEN  
Olivier KADRI et Marie-Josèphe GUILLOT  
Jean-Claude SELLIER et Yvonne DUBOIS  
Jean-Marie DAMAY et Laurence HERVY  
Vincent VARLET et Sandrine HERVY  
Stanislas SKORUPSKI et Danielle HUGOT

### DÉCÈS :

Paulette BUCHOT veuve FRENOY, Odette ROUSSEL épouse GAUDEX, Fernande LUNIÈRE veuve BELLANGER, Adolphe BERQUEZ, Adrien CARON, Thierry PRUDH'OMME, Marcelle GAVORY épouse DELESSARD, Madeleine DEMACHY veuve ANSELIN, Marcelle PARIS veuve MARQUANT, Émile OMER, Pierre HUOT, Georgette LEROY veuve GUERIN

### TRANSCRIPTIONS :

Cécile PREVOST épouse DEVAUCHELLE, décédée à AMIENS, Jean-Pierre LIENARD, décédé à ABBEVILLE, Robert RAMON, décédé à Suresnes, Cécile HUTIN veuve BANCEL, décédée à BERCK-sur-MER, Albert CORROYEZ, décédé à AMIENS, Isabelle ROGER veuve WATEL, décédée à SAINT-RIQUIER, Marie-Joseph COMPIEGNE veuve CORMONT, décédée à ABBEVILLE, Gabriel FAILLU, décédé à SAINT-VALERY-sur-SOMME, Yvonne BABAUD, décédée à SALOUEL, Robert DEVAUCHELLE décédé à AMIENS, Angèle FICHEUX veuve DUCLOS, décédée à AMIENS, Rose CAZIER veuve MOREL, décédée à AMIENS, Bertrand HEULIN, décédé à LIMOGE, Odette PETIGNY veuve VERVELLE décédée à FLAVACOURT, Roger DOUZENEL, décédé à OISEMONT.

# TENNIS CLUB

90 adhérents pour la saison écoulée, le Longpré-Tennis-Club est un des rares club de Picardie à voir évoluer favorablement le nombre de licenciés. Parmi ceux-ci, il faut noter une bonne moitié de jeunes qui bénéficient des conseils éclairés des éducateurs Laurent LEVAILLANT et Jean-Claude ACHY.

L'équipe fanion hommes emmenée par le capitaine Yves LENGAGNE s'est distinguée en se classant par deux fois à la première place lors du championnat d'hiver et de la coupe des amis.

En championnat d'été, le club a engagé 7 équipes, dont 4 de jeunes, les minimes et cadettes ont terminé à la deuxième place dans des compétitions très relevées.

Le tournoi Christian SALIER, challenge LIPTONIC. Organisé au mois d'Août a connu une belle réussite tant par le nombre que pour la qualité des participants.

Côté satisfaction, notons la victoire de la minime Kathleen PRUDHOMME dans le tournoi de RUE.

Rappelons que les personnes intéressées par la pratique du tennis peuvent obtenir tous renseignements utiles auprès des membres du bureau et que les licences et cartes sont délivrées chez Marcel SEVEL.

Composition du Bureau :

- Président : Michel SRODESKI
- Vice-Président : Jean-Pierre LHOTELLERIE
- Secrétaire : Dominique LENGAGNE
- Trésorier : Marcel SEVEL



# DATES À RETENIR

---

## JANVIER

- 2 janvier : LACHER DE BALLONS OTSI  
15 janvier : SOIRÉE À BERCK  
avec animation musicale chez "Miraille"  
(Tourisme culture)  
18 janvier : SOIRÉE CINÉMA à Abbeville  
(Tourisme et Culture)

## FÉVRIER

- 12 février : LOTO (parents des élèves du collège salle des fêtes)

## MARS

- 5 mars : JOURNÉE À EURODISNEY  
(Tourisme et Culture)  
6 mars : REPAS des AINÉS  
12 mars : PÉTANQUE en DOUBLETTES (PCL)  
20 mars : Fête du Printemps  
27 mars : Fête Foraine  
22 mars : SOIRÉE CINÉMA à Abbeville  
(Tourisme et Culture)  
Connaissance du Monde (L'ÉCOSSE)

## AVRIL

- 12 avril : Carnaval École Maternelle et Primaire  
16 avril : Congrès Départemental des Parents d'Élèves  
17 avril : Journée parc de "KÜKENHOF" en Hollande  
(Tourisme et Culture)  
16 avril : Pétanque Triplettes (challenge "Franciane")  
23-24 avril : Exposition  
Vente Travaux des Cheveux Blancs  
25 au 29 avril : 5 jours en Angleterre (Kent - Londres)

## MAI

- 7 mai : Collège : Journée "Portes Ouvertes" l'après-midi  
7 et 8 mai : Visite de nos Amis Eastry (comité de Jumelage)  
8 mai : Commémoration Armistice 1945  
14 mai : Prix cycliste du Canton d'Hallencourt  
Départ et arrivée à Longpré  
28 mai : Fête des Mères  
28 mai : Pétanque Doublette (PCL)

## JUIN

- 5 juin : Journée à Chantilly - Château - etc...  
(tourisme et Culture)  
11 et 12 juin : Fête de la Pêche  
26 juin : Méchoui des Anciens Combattants  
26 juin : Fête des Écoles

## JUILLET

- 2 juillet : Pétanque Doublettes  
Licenciés et non licenciés (PCL)  
3 juillet : Réderie (OTSI)  
13 et 14 juillet : Fête Nationale  
Retraite aux Flambeaux  
Concours de Pêche - Jeux sur la place  
16 au 23 juillet : Séjour en Autriche Tyrol-Bavière

## AOÛT

- 3 au 7 août : Challenge Tennis Sallier (Tennis Club)  
27 août : Concours Fédéral de Pêche - de 16 ans  
(Ste de Pêche)

## SEPTEMBRE

- 4 septembre : Fête Locale attractions foraines  
8 septembre : Procession de la Vierge  
Sortie des Reliques  
(OTSI Comité de Paroisse)

## NOVEMBRE

- 11 novembre : Commémoration Armistice 1918  
13 novembre : Concours de Pêche aux Carnassiers  
(Ste de Pêche)  
19 novembre : Soirée Pétanque Club Salle des Fêtes

## DÉCEMBRE

- 11 décembre : Tournoi des Jeux enfants  
(Association Parents d'élèves école primaire)  
18 décembre : Repas des cheveux Blancs au Foyer

